



RCS : ROANNE

Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00023

Numéro SIREN : 790 669 691

Nom ou dénomination : MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2017 sous le numéro de dépôt 1250

EURL MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE Comptes annuels**Bilan actif**

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 443	6 246	197	1 808
Autres immobilisations corporelles	11 950	3 910	8 040	10 430
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 393	10 156	8 237	12 238
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	16 860		16 860	22 494
Autres créances	157		157	625
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 567		11 567	
Charges constatées d'avance (3)	866		866	157
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 450		29 450	23 276
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 843	10 156	37 687	35 514

EURL MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE Comptes annuels**Bilan passif**

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-8 548	-14 424
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 891	5 876
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 343	-3 548
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 752	14 886
Emprunts et dettes diverses (3)	492	296
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283	1 642
Dettes fiscales et sociales	19 816	21 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	27 343	39 061
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	37 687	35 514

EURL MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE Comptes annuels**Compte de résultat**

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Production vendue	119 525	108 970	10 555	9,69
Autres produits	4 325		4 325	NS
Total	123 850	108 971	14 880	13,65
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	126		126	
Autres achats & charges externes	31 942	26 443	5 499	20,79
Total	32 068	26 443	5 625	21,27
MARGE SUR M/SES & MAT	91 783	82 528	9 255	11,21
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	549	6 906	-6 357	-92,06
Salaires et Traitements	70 922	50 000	20 922	41,84
Charges sociales		15 996	-15 996	-100,00
Amortissements et provisions	4 001	3 131	870	27,78
Autres charges	305		305	
Total	75 777	76 033	-256	-0,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 006	6 495	9 511	146,44
Charges financières	468	587	-119	-20,29
Résultat financier	-468	-587	119	-20,29
RESULTAT COURANT	15 537	5 907	9 630	163,02
Produits exceptionnels		350	-350	-100,00
Charges exceptionnelles	130	381	-251	-65,88
Résultat exceptionnel	-130	-31	-99	319,35
Impôts sur les bénéfices	1 516		1 516	
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 891	5 876	8 015	136,40

MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 33 rue Jean Jaures

42300 ROANNE

790 669 691 RCS ROANNE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DÉCEMBRE 2016**

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 MAI 2017

Le soussigné Alexandre BOUGRAT, associé unique et gérant de la société MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le présent rapport sur la situation et l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 119 525 € contre 108 970 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 9.69 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 107 845 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 4 001 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 65 996 € à 70 922 €, soit une progression de 7.46 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 16 006 € contre 6 495 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 146.44 %.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 1 516 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 13 891 €, représentant 11.62 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 136.40 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 5 876 €, soit 5.39 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.



Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 font ressortir un bénéfice de 13 891.32 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Un résultat de | 13 891.32 € |
| - Une somme de | -8 547.84 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - Affectation d'une somme de | 500.00 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 4 843.48 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Par décision en date du 20 octobre 2014, il a été décidé de ne pas dissoudre la société du fait de la perte de la moitié du capital, si l'affectation de ce résultat est acceptée, les capitaux propres de la société seront reconstitués à hauteur de la moitié du capital social.

Il sera donc demandé de constater purement et simplement la régularisation de la situation de la société.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.223-19, al. 3 du Code de commerce, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les conventions visées audit article intervenues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 seront portées au registre des décisions.

J'espère que les décisions qui ont été proposées recevront agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La gérance

MESURE ET CONTROLE ENERGETIQUE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 33 rue jean jaures

42300 ROANNE

790 669 691 RCS ROANNE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 MAI 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 13 891.32 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Un résultat de | 13 891.32 € |
| - Une somme de | -8 547.84 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - Affectation d'une somme de | 500.00 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 4 843.48 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Le gérant

